

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS D'OCTOBRE 2005 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

L'incidence de la fièvre typhoïde est de 0,25 cas pour 100.000 habitants, légèrement plus élevée que celle du mois précédent (0,21 en septembre). Une épidémie de fièvre typhoïde a été rapportée par la wilaya de Béjaïa. Cette épidémie a touché principalement le secteur sanitaire de Kherrata (75% des cas) et à un moindre degré le secteur sanitaire de Béjaïa (27,3%). Le taux d'incidence mensuelle de Béjaïa est le plus élevé, il est de 4,57 cas pour 100.000 habitants.

Les autres wilayas touchées sont Souk Ahras (1,45), Aïn Temouchent (0,80), Adrar (0,59), Laghouat (0,57) et El Bayadh (0,53).

Ce sont les 10-19 ans (0,50) et les 20-29 ans (0,38) qui enregistrent les taux spécifiques à l'âge les plus élevés.

On note une augmentation du taux d'incidence des dysenteries, celui-ci est passé de 0,31 à 0,57 cas pour 100.000 habitants.

Les foyers dysentériques sont observés principalement à Adrar (10,62), Tamanrasset (8,01), Biskra (7,90), El Tarf (7,03), Naâma (4,22), Béchar (3,58) et Saïda (2,23).

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont enregistrés chez les 0-4 ans (1,68) et les 5-9 ans (1,07).

L'incidence de l'hépatite virale A est passée de 0,11 à 0,24 cas pour 100.000 habitants.

On note une augmentation de l'incidence à Béchar (3,18), Mascara (1,18), Bouira (1,14), Jijel (0,79), Souk Ahras (0,73), Naâma (0,70) et

Batna (0,66).

Le pic d'incidence est retrouvé chez les enfants âgés entre 5 et 9 ans avec 0,90 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des toxi-infections alimentaires est de 1,45 cas pour 100.000 habitants.

Deux wilayas enregistrent des pics d'incidence importants : Béjaïa avec une incidence de 11,85 et Biskra avec 16,27 cas pour 100.000 habitants.

Pour la wilaya de Béjaïa, les cas ont été notifiés au niveau de deux communes : Tamridjt (92% des cas) et Souk El Tenine (8%), relevant du secteur sanitaire de Kherrata. A Biskra, l'intoxication alimentaire collective s'est produite à M'Chounèche, secteur sanitaire de Sidi Okba, durant la première semaine d'octobre.

LES MALADIES DU PEV

L'incidence de la rougeole est toujours faible avec 0,10 cas pour 100.000 habitants.

Peu de cas sont enregistrés, les incidences régionales les plus élevées sont observées à Ghardaïa (1,21) et El Tarf (1,00).

Le maximum de cas est notifié chez les 0-4 ans (0,50 cas/100.000 hbts).

Aucun cas de tétanos n'a été déclaré au cours de ce mois.

Deux cas de coqueluche ont été notifiés par la wilaya d'Alger, secteur sanitaire de Kouba chez des nourrissons de sexe masculin, âgés

respectivement de 45 jours et de 4 mois.

Deux cas de paralysie flasque aiguë ont été enregistrés chez des filles âgées de 12 et 13 ans, originaires de Blida et de Biskra dont le statut vaccinal est inconnu.

Les examens virologiques effectués sont négatifs.

LES MENINGITES

L'incidence des méningites à méningocoque est de 0,05 cas pour 100.000 habitants. La maladie est observée dans neuf wilayas avec des incidences qui oscillent entre 0,10 à Alger et 0,41 à Aïn Defla.

Le taux d'incidence des autres méningites continue à baisser, il est de 0,62 cas pour 100.000 habitants.

Alger est la wilaya la plus touchée (1,56), suivie de Ouargla (1,44), Tipaza (1,41) et Tamanrasset (1,34).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont enregistrés chez les enfants de moins de 10 ans :

- 3,63 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 1,00 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

LES ZONOSSES

L'incidence de la brucellose poursuit sa courbe descendante entamée en août, passant de 1,13 (en septembre) à 0,74 cas pour 100.000 habitants en octobre 2005.

Malgré cette tendance, on note une augmentation de l'incidence dans la wilaya de Naâma, celle-ci est passée de 3,51 à 11,95 cas pour 100.000 habitants.

La diminution de l'incidence est enregistrée dans de nombreuses wilayas comme Tebessa (de 16,83, elle est passée à 8,58), Khenchela (de 13,52 à 10,19) et M'Sila (de 6,14 à 3,98).

Ce sont les 20-29 ans (1,57), les 40-49 ans (0,99) et les 60 ans et plus (0,87) qui enregistrent les taux les plus élevés.

Le taux d'incidence de la leishmaniose cutanée a plus que doublé, passant de 4,63 à 10,49 cas pour 100.000 habitants.

Le pic le plus important est observé à Biskra, il est de 285,42 cas pour 100.000 habitants. Ghardaïa enregistre un taux trois fois plus élevé que le mois précédent avec 66,03 cas pour 100.000 habitants.

Les autres taux régionaux élevés sont observés à M'Sila (42,18), Batna (31,19), Laghouat (30,86) et Saïda (29,99).

La tranche d'âge la plus touchée est celle des 0-4 ans (31,39), suivi des 5-9 ans (17,42).

Aucun cas de rage humaine n'a été déclaré au cours du mois d'octobre 2005.

AUTRES MALADIES

Le taux d'incidence de l'hépatite virale B est stable avec 0,32 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas du Sud du pays enregistrent les taux les plus élevés : Tindouf (16,65), Tamanrasset (10,68), Illizi (8,05), Naâma (2,11) et Ouargla (2,06).

Les taux d'incidence spécifiques à l'âge les plus élevés sont enregistrés chez les adultes surtout les 20-29 ans (0,86) et les 40-49 ans (0,57).

L'incidence de l'hépatite virale C est de 0,15 cas pour 100.000 habitants.

Douze wilayas déclarent des cas : ce sont notamment Souk Ahras (1,70), Ouargla (1,44), Tebessa (1,32) et Batna (1,13).

Le maximum de cas est observé chez les 40-49 ans avec 0,63 cas pour 100.000 habitants.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE NOVEMBRE 2005 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

On observe une hausse du taux d'incidence de la fièvre typhoïde, qui passe de 0,25 à 0,36 cas pour 100.000 habitants.

Un pic épidémique est enregistré dans la wilaya d'El Oued (12,68). Tous les cas sont notifiés par le secteur sanitaire d'El Oued. Les autres wilayas touchées sont Ouargla (2,06), Médéa (1,01) et Constantine (0,76).

La classe modale est observée chez les 10-19 ans (0,93 cas / 100.000 hbts).

La situation épidémiologique pour les dysenteries est stable avec 0,57 cas pour 100.000 habitants.

Neuf wilayas enregistrent une incidence supérieure à 1 cas pour 100.000 habitants. Ce sont Tindouf (13,32), Béchar (11,94), Adrar (11,51), Tamanrasset (10,02), El Tarf (6,52), Naâma (4,22), Saïda (2,23), Biskra (2,05) et Ouargla (1,44).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les enfants de moins de 5 ans et les sujets âgés de plus de 60 ans :

- 1,24 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 1,06 cas pour 100.000 habitants pour les 60 ans et plus.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale A est de 0,29 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux supérieurs au taux national sont observés à Naâma (2,11), Ghardaïa (1,51), Alger (1,49) et Boumerdès (0,69).

Ce sont les 5-9 ans (0,94) et les 10-19 ans (0,69) qui sont les plus touchés.

Le nombre de cas de toxi-infections alimentaires déclaré a diminué, le taux d'incidence est de 0,18 cas pour 100.000 habitants.

Quelques cas sont rapportés au cours de ce mois par : Naâma (2,81), Tebessa (1,32), Mascara (1,05), Biskra (0,95), Khenchela (0,73) et Boumerdes (0,55).

On retrouve des cas à tous les âges, le taux le

plus élevé est enregistré chez les 0-4 ans (0,40 cas pour 100.000 habitants).

LES MALADIES DU PEV

L'incidence de la rougeole reste stable avec 0,09 cas pour 100.000 habitants.

Treize wilayas ont notifiés des cas sporadiques, le taux le plus élevé est retrouvé à El Bayadh (1,07 cas/100.000 hbts).

La maladie est observée essentiellement chez les nourrissons et les enfants :

- 0,37 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,54 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 0,03 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans.

Deux cas de tétanos ont été déclarés par Tiaret et Ouargla, chez des hommes âgés respectivement de 50 et 59 ans. La maladie est survenue suite à des accidents (l'un professionnel et l'autre domestique). Dans les deux cas on retrouve une notion de consultation tardive auprès des services médicaux. On déplore le décès d'une personne.

Aucun cas de coqueluche n'a été notifié au cours de ce mois.

Un cas de paralysie flasque aiguë a été enregistré dans la wilaya d'Alger chez un petit garçon de 2 ans, correctement vacciné.

LES MENINGITES

L'incidence des méningites à méningocoques est de 0,01 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des autres méningites a encore baissé, il est de 0,50 cas pour 100.000 habitants.

Aucun foyer épidémique n'est signalé. Les taux régionaux supérieurs au taux national sont retrouvés à Tindouf (3,33), Illizi (2,68), Khenchela (1,65), Alger (1,29) et El Bayadh

(1,07).

Le maximum de cas est enregistré chez les petits enfants : 2,92 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans.

LES ZONNOSES

Le taux d'incidence de la brucellose a légèrement baissé, passant de 0,74 à 0,50 cas pour 100.000 habitants.

Ainsi dans la wilaya de Naâma, le taux régional passe de 11,95 à 2,11 cas pour 100.000 habitants. A Tebessa, l'incidence est toujours importante avec 12,54 cas pour 100.000 habitants. Aucun changement n'est observé à khenchela où l'incidence est de 9,64 cas pour 100.000 habitant (10,19 en octobre).

La tranche d'âge la plus touchée est observée chez les 20-29 ans (0,87 cas/100.000 hbts).

L'incidence de la leishmaniose cutanée est toujours en augmentation avec 14,67 cas pour 100.000 habitants.

Plusieurs foyers épidémiques sont observés : Biskra (218,29), Ghardaïa (115,47), Djelfa (114,81), Béchar (65,69), M'Sila (59,46), El Bayadh (41,62), Naâma (41,46), Batna (38,24), et Laghouat (34,00).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont enregistrés chez les enfants âgés de moins de 10 ans :

- 26,49 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 24,38 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Deux cas de rage humaine ont été notifiés :

- le premier par la wilaya de Constantine, chez un jeune homme âgé de 27 ans, éleveur de vaches. L'enquête ne révèle aucune notion de morsure nette mais le défunt était en contact permanent avec son bétail. Il n'a consulté qu'au moment de l'installation des signes cliniques de rage ;
- le second par la wilaya de Mostaganem, chez un petit garçon de 4 ans (pas de rapport d'enquête).

AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est passée de 0,32 à 0,25 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas qui enregistrent les incidences les plus élevées sont Illizi (5,37), Béchar (3,18), El Bayadh (2,67), Tebessa (1,49), Tamanrasset (1,34), Jijel (1,26) et Adrar (1,18).

Le maximum de cas est notifié chez les 20-29 ans (0,51) et les 40-49 ans (0,54).

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est de 0,19 cas pour 100.000 habitants.

Souk Ahras notifie le taux régional le plus élevé (3,15), suivi de Tebessa (1,98) et Batna (1,60).

On observe une incidence de 0,41 cas pour 100.000 habitants chez les 60 ans et plus.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE DECEMBRE 2005 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

L'incidence de la fièvre typhoïde a chuté, passant de 0,36 à 0,13 cas pour 100.000 habitants.

Par contre, une augmentation de l'incidence est enregistrée dans la wilaya de Tamanrasset (de 0,67 elle est passée à 5,34). Ailleurs peu de cas sont notifiés : Laghouat (1,71), Ouargla (1,03) et El Oued (0,73).

Le taux d'incidence des dysenteries a nettement diminué, il est passé de 0,57 à 0,26 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux sont à la baisse, notamment à Adrar (6,20), Tindouf (3,33), Béchar (1,99), à l'exception de Tamanrasset (10,02) où l'on ne note aucun changement.

Le maximum de cas est enregistré chez les 0-4 ans avec 0,84 cas pour 100.000 habitants.

On observe une élévation des cas d'hépatite virale

A, avec un taux qui varie de 0,29 à 0,43 cas pour 100.000 habitants, entre novembre et décembre.

Un pic d'incidence est retrouvé dans la wilaya d'El Oued (9,13). Cette augmentation a touché principalement le secteur sanitaire de Naâma (83%). A Annaba, on observe le même phénomène avec un taux passant de 0,32 en novembre à 4,22 cas pour 100.000 habitants. Les autres incidences régionales élevées sont retrouvées à El Bayadh (3,20), Saïda (3,19), Jijel (2,05), Skikda (1,02) et Bouira (1,00).

Ce sont les enfants de moins de 10 ans qui sont les plus touchés :

- 0,94 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans;
- 1,87 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Le nombre de cas de toxi-infection alimentaire a doublé, l'incidence est passée de 0,18 à 0,39 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tebessa, rapporte une intoxication alimentaire collective, survenue au niveau de la résidence universitaire « filles », dans la commune de Tebessa. Au total 52 cas sont déclarés chez des jeunes filles âgées entre 18 et 25 ans. L'incidence est de 8,58 cas pour 100.000 habitants.

Sept autres wilayas ont enregistré des TIAC : Saïda (3,51), Bouira (2,43), Skikda (1,48), Alger (0,81), Biskra (0,79), Djelfa (0,23) et Tizi Ouzou (0,16).

Ce sont les 20-29 ans qui sont les plus atteints (0,99 cas/100.000 hbts).

LES MALADIES DU PEV

L'incidence de la rougeole est de 0,11 cas pour 100.000 habitants.

Aucun foyer épidémique de rougeole n'a été enregistré au cours de ce mois. Le maximum de cas est observé à Boumerdès (6 cas) et l'incidence la plus élevée est notifiée à Illizi (2,68).

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont enregistrés chez les enfants de moins de 10 ans :

- 0,57 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans;
- 0,37 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Deux cas de diphthérie ont été enregistrés dans la

wilaya d'Adrar, commune d'Adrar. Il s'agit deux garçons âgés respectivement de 10 et 13 ans, issus d'une même fratrie, mal vaccinés. Le diagnostic a été confirmé par le laboratoire de référence de l'institut Pasteur d'Alger. On déplore le décès d'un enfant.

Quatre cas de coqueluche ont été déclarés au cours du mois de décembre 2005 : deux cas par Bouira et un cas par Tiaret et Mila. Ce sont des nourrissons âgés entre 0 et 1 an, trois de sexe masculin et un de sexe féminin.

Trois cas de paralysie flasque aiguë ont été notifiés :

- deux cas par la wilaya de Tebessa, il s'agit de deux garçons d'une même fratrie, âgés de 3 et 4 ans, mal vaccinés.
- un cas par la wilaya de Biskra chez une fille, âgée de 9 ans, correctement vaccinée contre la poliomyélite.

Les résultats des analyses virologiques sont négatifs.

Aucun cas de tétanos n'a été enregistré au cours de ce mois.

LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,03 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des autres méningites est passée de 0,50 à 0,43 cas pour 100.000 habitants.

Deux wilayas enregistrent une incidence supérieure à 1 cas pour 100.000 habitants : Alger (1,19) et Sid Bel Abbès (1,17).

La classe modale est observée chez les 0-4 ans (2,72 cas pour 100.000 habitants).

LES ZONOSSES

L'incidence de la brucellose continue sa courbe descendante avec 0,40 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux supérieurs au taux national sont observés à Tiaret (6,47), Tebessa (5,45), Khenchela (3,31), Naâma (2,11) et Oum El Bouaghi (1,04).

Ce sont les 20-29 ans (0,99) et les 50-59 ans

(1,35) qui enregistrent les plus forts taux.

Une légère augmentation de l'incidence de la leishmaniose cutanée est constatée, elle est passée de 14,67 à 15,72 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Biskra enregistre encore ce mois le taux régional le plus élevé avec 232,66 cas pour 100.000 habitants. Tous les secteurs sanitaires de la wilaya notifient des cas :

36,2% au secteur sanitaire de Biskra ;

28,1% à Sidi Okba ;

22% à Ouled Djellal ;

13,7% à Tolga.

Le taux d'incidence de la wilaya de Laghouat est passé de 34 à 227,13 cas pour 100.000 habitants. On retrouve le maximum de cas dans le secteur sanitaire de Laghouat et principalement la commune de Laghouat avec 66% de l'ensemble des cas.

Les autres wilayas touchées sont Ghardaïa (112,16), Djelfa (110,41), Béchar (100,32), Naâma (49,89), Tebessa (41,91) et El Bayadh (30,95).

Les taux spécifiques à l'âge les plus élevés sont observés chez les 0-4 ans (28,54) et les 5-9 ans (27,32).

Deux cas de rage humaine ont été enregistrés :

- le premier par la wilaya de Guelma chez un adolescent âgé de 17 ans. L'enquête a révélé que le défunt n'a pas été mordu mais on retrouve la notion de léchage des mains. Or celle-ci présentait des lésions superficielles à type d'écorchures. Cette situation n'a pas incité le sujet à consulter. Il a attendu l'apparition des signes cliniques de rage pour s'inquiéter et consulter une structure de santé ;

- le second par la wilaya de Constantine chez un jeune adolescent âgé de 15 ans, mordu superficiellement au niveau des jambes et des mains par un chien. Ce jeune ne s'est présenté à une structure de santé qu'au moment de l'installation des signes cliniques de rage.

AUTRES MALADIES

Le taux d'incidence de l'hépatite virale B est de 0,28 cas pour 100.000 habitants.

Deux wilayas se distinguent, ce mois, par leur taux régionaux : Tindouf avec 26,65 cas pour 100.000 habitants et Tamanrasset (11,35 cas

pour 100.000 habitants).

On retrouve les incidences les plus élevées chez les 20-29 ans (0,71) et les 50-59 ans (0,67).

La morbidité de l'hépatite virale C est de 0,16 cas pour 100.000 habitants.

On constate toujours une incidence importante dans la wilaya de Souk Ahras avec 3,64 cas pour 100.000 habitants. A Tebessa, l'incidence est de 1,49 et de 1,17 à Sidi Bel Abbès.

On retrouve le maximum de cas chez les plus de 50 ans :

- 0,87 cas pour 100.000 habitants pour les 50-59 ans ;
- 0,73 cas pour 100.000 habitants pour les 60 ans et plus.

LE PALUDISME

Au cours du quatrième trimestre 2005, soixante seize cas de paludisme ont été enregistrés et confirmés par le laboratoire national de référence.

Il s'agit principalement de cas de paludisme importé (96% des cas) avec deux cas de rechute et un cas non classé par manque d'informations.

Les wilayas qui ont notifié des cas sont Tamanrasset (61 cas), Adrar (5 cas), Illizi (3 cas), Béjaïa, Blida Tiaret, Sidi Bel Abbès, Annaba, Ouargla et Mila (1 cas).

Deux espèces plasmodiales sont retrouvées, en premier le plasmodium falciparum dans 84 % des cas et le plasmodium vivax (dans 16% des cas).

Errata :

- 1- Sur les tableaux récapitulatifs des MDO des numéros précédents (REM trimestres I, II et III), une erreur s'est glissée concernant l'effectif de la population générale **remplacer « total Algérie = 33656806 par total Algérie = 32500000**
- 2- Dans le REM N°4, 2005 du trimestre III, une erreur s'est glissée : à la page 5, paragraphe maladies du PEV (deux dernières lignes) : lire « **deux cas de coqueluche ont été notifiés au cours du mois de septembre 2005** » au lieu de « **aucun cas de coqueluche n'a été n'a été notifié au cours du mois de septembre 2005** ».

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Octobre 2005

	TYP	DYS	HVA	TIAC	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	2	36	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	338896
CHLEF	3	0	2	19	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	945501
LAGHOUAT	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	108	0	0	0	4	350021
OUM EL BOUAGHI	2	0	0	5	0	3	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	0	0	4	575312
BATNA	0	0	7	0	8	12	0	0	0	0	0	3	0	9	0	0	332	0	0	3	1064274
BEJATA	44	0	4	114	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	961908
BISKRA	0	50	0	103	2	0	0	0	0	0	1	2	0	8	0	0	1807	0	0	0	633113
BECHAR	0	9	8	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	19	0	0	0	251195
BLIDA	1	0	1	4	0	0	0	0	0	0	1	0	0	3	0	0	0	0	0	0	884590
BOUIRA	1	0	8	12	2	0	0	0	0	0	0	0	0	4	2	0	2	0	0	0	700815
TAMANRASSET	0	12	0	0	16	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	149765
TEBESSA	0	0	1	32	6	8	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	91	0	0	52	606027
TLEMCEN	4	3	2	20	1	0	0	0	0	0	0	2	11	0	0	1	0	0	0	7	958488
TIARET	0	0	0	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	98	0	0	4	804190
TIZI OUZOU	2	0	0	8	1	0	0	0	0	0	0	1	0	8	0	2	3	0	0	0	1256611
ALGER	3	15	15	10	0	0	0	2	0	0	0	5	3	46	0	0	2	0	0	0	2951579
DJELFA	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0	112	0	0	36	862266
JIJEL	0	2	5	6	5	2	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	3	0	0	0	632958
SETIF	2	3	1	23	2	0	0	0	0	0	0	0	0	19	4	1	12	0	0	1	1450242
SAIDA	0	7	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	7	0	0	94	0	0	3	313436
SKIKDA	1	1	1	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	880752
SIDI BEL ABBES	0	0	0	0	2	4	0	0	0	0	0	0	0	3	2	0	0	0	0	4	597284
ANNABA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	1	0	1	0	0	1	639478
GUELMA	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	485909
CONSTANTINE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	9	1	0	0	0	0	0	917093
MEDEA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	6	1	0	7	0	0	7	888463
MOSTAGANEM	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	703527
M' SILA	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3	13	0	371	0	0	35	879650
MASCARA	0	0	9	12	1	2	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	1	760159
OUARGLA	0	8	0	0	10	7	0	0	0	0	0	1	0	7	1	0	33	0	0	4	485352
ORAN	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0	0	0	0	1	1385527
EL BAYADH	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	23	0	0	3	187401
ILLIZI	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	37246
BORDJ BOU ARRERIDJ	1	0	0	16	9	1	0	0	0	0	0	1	0	7	1	1	2	0	0	1	611172
BOUMERDES	0	0	1	13	0	0	0	0	0	0	0	3	0	4	0	0	0	0	0	0	727716
EL TARF	0	28	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	1	7	0	0	0	0	0	398529
TINDOUF	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30024
TISSEMSILT	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	0	0	0	0	290544
EL OUED	0	0	0	16	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24	0	38	6	544315
KHENCHELA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	42	0	0	37	362951
SOUK AHRAS	6	0	3	0	4	7	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	412475
TIPAZA	0	0	3	5	1	1	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	0	0	569053
MILA	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	1	1	0	0	0	745865
AIN DEFLA	0	0	0	17	5	0	0	0	0	0	0	0	3	2	2	1	1	0	0	4	728863.
NAAMA	0	6	1	7	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	17	142312
AIN TEMOUCHENT	3	2	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3	0	374836
GHARDAIA	0	2	2	3	0	0	0	0	0	0	0	4	0	3	1	0	219	0	1	5	331676
RELIZANE	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	4	0	0	0	0	0	710638
TOTAL ALGERIE	82	185	78	470	105	49	0	2	0	0	2	34	16	203	66	8	3412	0	43	240	32500000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37
Directeur de la Publication : Docteur M.ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & H. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Novembre 2005

	TYP	DYS	HVA	TIAC	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	FFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	39	0	0	4	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	2	0	338896
CHLEF	0	1	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	945501
LAGHOUAT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	119	0	0	6	350021
OUM EL BOUAGHI	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	2	3	0	0	0	0	2	575312
BATNA	0	0	0	0	1	17	0	0	0	0	0	8	0	7	2	0	407	0	0	1	1064274
BEJAIA	2	0	4	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	961908
BISKRA	2	13	0	6	2	0	0	0	0	0	0	1	0	6	2	0	1382	0	0	11	633113
BECHAR	0	30	1	0	8	2	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	165	0	0	4	251195
BLIDA	1	0	1	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	0	0	0	0	884590
BOUIRA	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	14	0	0	1	700815
TAMANRASSET	1	15	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	149765
TEBESSA	3	2	0	8	9	12	0	0	0	0	0	0	0	4	1	0	13	0	0	76	606027
TLEMENEN	0	8	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	2	0	0	0	0	0	958488
TIARET	2	0	0	4	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	10	0	210	0	0	0	804190
TIZI OUZOU	1	0	1	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	1	0	0	0	1256611
ALGER	0	10	44	3	1	0	0	0	0	0	1	0	0	38	1	0	0	0	0	0	2951579
DJELFA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	990	0	0	4	862266
JIJEL	0	1	2	0	8	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	632958
SETIF	2	2	6	0	2	1	0	0	0	0	0	1	0	13	0	0	4	0	0	1	1450242
SAIDA	1	7	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	70	0	0	1	313436
SKIKDA	2	2	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	880752
SIDI BEL ABBES	1	0	2	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	597284
ANNABA	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	639478
GUELMA	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	485909
CONSTANTINE	7	0	2	3	4	0	0	0	0	0	0	3	0	7	2	0	1	0	0	0	917093
MEDEA	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	0	201	0	0	0	888463
MOSTAGANEM	0	7	1	0	3	1	0	0	0	0	0	4	1	1	0	0	0	0	0	0	703527
M'SILA	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	523	0	0	6	879650
MASCARA	0	2	2	8	1	3	0	0	0	0	0	1	0	2	1	0	2	0	0	0	760159
OUARGLA	10	7	0	0	1	0	0	0	0	1	0	3	0	4	0	0	49	0	1	0	485352
ORAN	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	1385527
EL BAYADH	0	2	0	0	5	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	78	0	0	4	187401
ILLIZI	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	4	0	0	0	37246
BORDJ BOU ARRERIDJ	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	2	0	11	0	0	0	611172
BOUMERDES	0	0	5	4	2	2	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	3	0	0	0	727716
EL TARF	0	26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	3	2	0	0	0	0	0	398529
TINDOUF	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	30024
TISSEMSILT	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	290544
EL OUED	69	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	544315
KHENCHELA	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	1	0	59	0	0	35	362951
SOUK AHRAS	0	0	0	3	4	13	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	4	0	0	1	412475
TIPAZA	0	0	1	0	1	2	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0	0	0	0	0	569053
MILA	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	745865
AIN DEFLA	0	0	4	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	3	728863.
NAAMA	0	6	3	4	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	1	59	0	0	3	142312
AIN TEMOUCHENT	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	374836
GHARDAIA	1	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	383	0	0	2	331676
RELIZANE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	0	0	0	0	710638
TOTAL ALGERIE	117	186	95	59	80	62	0	0	0	2	1	30	3	162	46	3	4772	0	10	162	32500000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

Directeur de la Publication : Docteur M.ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & H. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI.

Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya
Décembre 2005

	TYP	DYS	HVA	TIAC	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	21	0	0	5	1	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	31	0	338896
CHLEF	0	3	2	0	4	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	945501
LAGHOUAT	6	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	795	0	0	0	3	350021
OU M EL BOUAGHI	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	2	5	0	0	0	0	6	575312
BATNA	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	5	1	0	296	0	0	4	1064274
BEJAIA	2	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	961908
BISKRA	1	18	1	5	1	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	0	1473	0	0	3	633113
BECHAR	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	252	0	0	2	251195
BLIDA	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	884590
BOUIRA	0	0	7	17	2	0	0	2	0	0	0	0	0	2	2	0	55	0	0	0	700815
TAMANRASSET	8	15	0	0	17	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	149765
TEBESSA	1	0	1	52	8	9	0	0	0	0	2	0	1	1	2	0	254	0	0	33	606027
TLEMCE	3	1	1	0	0	3	0	0	0	0	0	0	1	7	1	0	0	0	0	2	958488
TIARET	0	1	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	14	0	67	0	0	52	804190
TIZI OUZOU	1	0	3	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	10	0	0	4	0	0	0	1256611
ALGER	1	1	8	24	1	0	0	0	0	0	0	3	4	35	0	0	3	0	0	0	2951579
DJELFA	3	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	952	0	0	5	862266
JIJEL	0	0	13	0	4	1	0	0	0	0	0	1	0	6	0	0	18	0	0	0	632958
SETIF	0	1	5	0	3	1	0	0	0	0	0	1	0	8	1	3	7	0	0	1	1450242
SAIDA	0	0	10	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	44	0	0	2	313436
SKIKDA	0	2	9	13	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	880752
SIDI BEL ABBES	0	0	0	0	1	7	0	0	0	0	0	1	0	7	1	0	0	0	0	0	597284
ANNABA	1	0	27	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	2	0	0	0	639478
GUELMA	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	2	0	0	0	485909
CONSTANTINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	0	917093
MEDEA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	131	0	0	1	888463
MOSTAGANEM	0	5	0	0	3	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	703527
M' SILA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	879650
MASCARA	0	0	6	0	5	3	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	1	0	0	0	760159
OUARGLA	5	1	0	0	6	2	0	0	0	0	0	2	0	2	1	0	115	0	54	0	485352
ORAN	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	5	0	0	0	0	0	0	1385527
EL BAYADH	0	0	6	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	58	0	0	0	187401
ILLIZI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	37246
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	0	0	7	3	0	0	0	0	0	0	0	4	4	0	23	0	0	1	611172
BOUMERDES	0	0	3	0	0	1	0	0	0	0	0	6	0	3	0	0	5	0	0	0	727716
EL TARF	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	3	1	0	0	0	0	0	398529
TINDOUF	0	1	0	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	30024
TISSEMSILT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	290544
EL OUED	4	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	65	0	60	0	544315
KHENCHELA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	36	0	0	12	362951
SOUK AHRAS	0	0	1	0	0	15	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	412475
TIPAZA	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	5	0	2	0	0	0	569053
MILA	0	2	2	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	745865
AIN DEFLA	1	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4	4	0	0	0	0	0	728863
NAAMA	0	2	13	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	71	0	0	3	142312
AIN TEMOUCHENT	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	4	1	374836
GHARDAIA	1	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0	372	0	2	0	331676
RELIZANE	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	710638
TOTAL ALGERIE	43	83	140	126	92	52	2	4	0	0	3	37	9	141	56	3	5109	0	151	131	32500000

* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37
Directeur de la Publication : Docteur M.ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & H. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

INFORMATION

**LE RELEVÉ EPIDEMIOLOGIQUE MENSUEL EST
DISPONIBLE SUR LE WEB.**

**VOUS POUVEZ LE CONSULTER SUR LE SITE
SANTÉ ALGERIE**

Page d'accueil

<http://www.ands.dz/insp/insp-publicat.htm>